



**BILLET N° 08/2009**

SAVOIR / TRANSMETTRE

**Editorial :**

A bientôt à la Casemate de Morfontaine les 11 et 12 juillet 2009.  
Nous attendons toujours avec beaucoup d'intérêt vos articles en nombres et variés sur la fortification en générale.

Bien à vous.

J.M. GRATIANNE

**Mise en page :**



J.M. GRATIANNE

**Avertissement :**

LA TENEUR DE TOUT ARTICLE PUBLIE, EST SOUS L'ENTIERE RESPONSABILITE DE SON AUTEUR.  
COLLECTION J.M GRATIANNE, TOUT DROIT RESERVES POUR TOUS PAYS ©. EN CLAIR, REPRODUCTION, MEME  
PARTIELLE, PAR QUELQUE MOYEN OU PROCEDE QUE CE SOIT A DES FINS MERCANTILES EST INTERDIT.  
\*\*\*\*\*

**LA GUERRE FRANCO-ITALIENNE  
EN JUIN 1940  
LA CASEMATE DU PONT SAINT LOUIS  
A MENTON**

Pour répondre positivement à plusieurs demandes, nous reprenons dans notre billet des anciens articles phares de notre magazine papier. Espérant avoir répondu à l'attente d'une frange importante de nos lecteurs nous nous excusons pourtant par avance auprès de nos premiers lecteurs qui auront quand même la joie d'avoir enfin les photos qui accompagnent normalement l'article mais qui à l'époque n'avaient pas été mise par manque de place. Aujourd'hui le N°10 de ON NE PASSE PAS MAGAZINE, l'article de Mr TARNIER sur La casemate du Pont Saint Louis édité au mois de juin 1995.



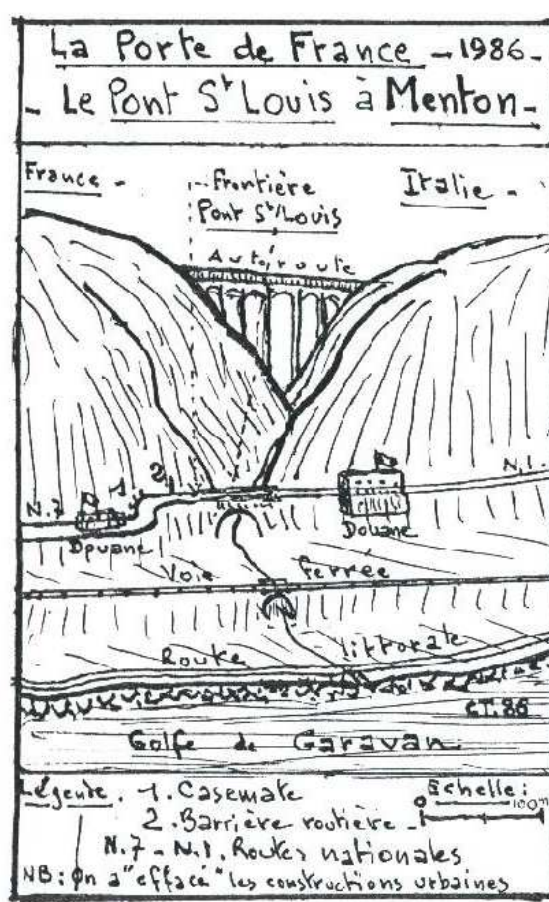
**ON NE  
PASSE PAS**

MAGAZINE

LA PREMIERE GUERRE MONDIALE / F. VERNIER PAGE 4  
 \* LA GUERRE FRANCO-ITALIENNE EN JUIN 1940. LA CASEMATE DU PONT SAINT LOUIS A MENTON / C. TARNIER PAGE 9

### Le Secteur Fortifié des Alpes Maritimes :

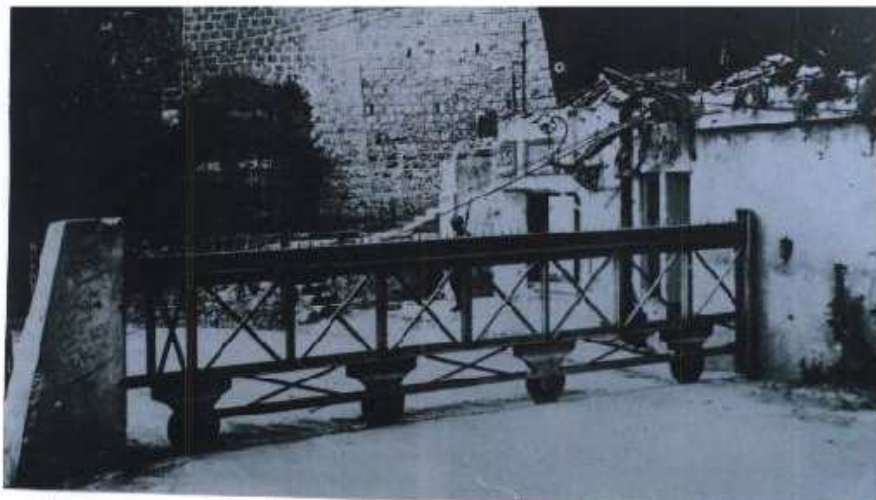
Le secteur Fortifié des Alpes maritimes (S.F.A.M. croquis 1) comportait plusieurs éléments de défense échelonnés face à l'Est, dont une « ligne de résistance » jalonnée par des ouvrages fortifiés puissants tels que « St Agnès », « Roquebrunne » ou « Cap Martin » entre autre et une ligne d'Avant Postes, parmi lesquels « La Coletta », « le collet du Pilon » et « Pont St Louis ». Ces avant postes étaient destinés à donner l'alerte en cas d'attaque venue d'Italie par les passages obligés de la frontière au relief montagneux difficile. Aidés par l'action des Sections d'Eclaireurs Skieurs dans la zone frontalière, ils doivent arrêter, voire repousser, par leur obstacle et le feu de leurs armes toute action ennemie.



## L'ouvrage du Pont St Louis :

L'ouvrage du Pont St Louis était le dernier de la ligne des Avant Postes, situé en bordure de la route nationale N° 7 à la sortie de Menton Garavan face à la frontière et au Pont St Louis (croquis 2).

L'ouvrage est constitué d'une casemate et d'une barrière roulante logée dans un local de flanquement.



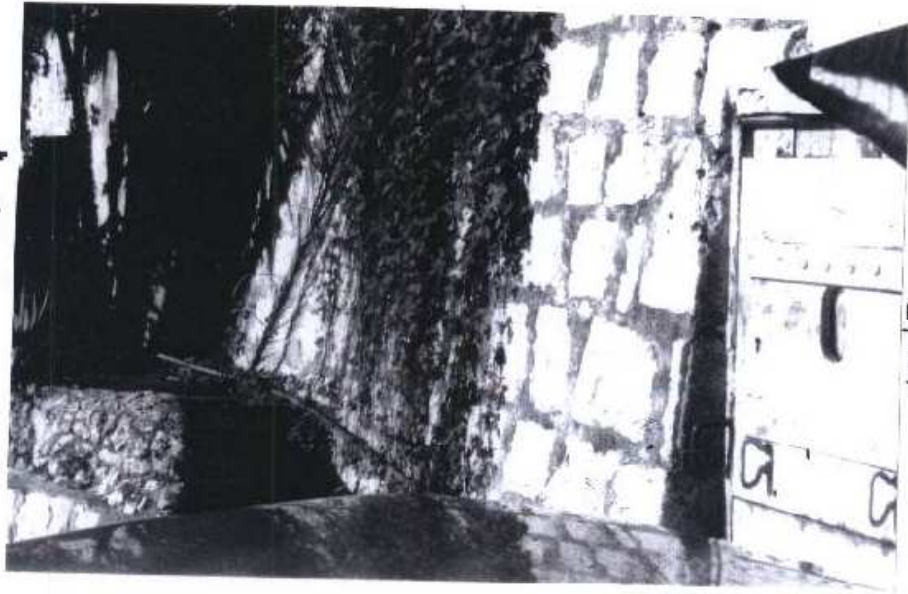
Vue du côté italien

Creusée dans le rocher, la casemate est bétonnée et blindée à l'épreuve du projectile de 75, aux normes de la C.O.R.F (1). Elle a pour mission d'interdire le passage du pont et de la frontière à tout assaillant à pied, motorisé ou blindé. Pour ce faire, elle possède 2 créneaux de tir, l'un pour un canon de 37 anti-char et un jumelage de mitrailleuses, l'autre pour l'observation et le réglage de tir, en plus d'un fusil-mitrailleur. La défense rapprochée était assurée par un fusil-mitrailleur de la porte d'entrée et des grenades lancées par des goulottes à travers la façade en béton. Un réseau de fils de fer barbelé défendait les abords. Des mines anti-chars et une barrière métallique roulante complétaient la défense en interdisant le passage, surtout à tout véhicule et engin blindé (croquis 3).

La casemate est exiguë et d'aménagement très sommaire. En 1938 et 39 deux projets (croquis 3 et 4) d'extension de la casemate et d'aménagement intérieur (chambrée, cuisine, cases à munitions, W.C et même galerie dans le rocher avec issue sous la R.N.7) n'avaient pas été réalisés faute de crédits.

Il n'y avait pas d'électricité (éclairage par lampe à pétrole) ni eau courante ni toilette (W.C. à l'extérieur). L'équipage couchait par terre et devait sortir pour les besoins élémentaires, par l'unique porte orientée vers l'ennemi ! Les communications se faisaient par fil téléphonique et T.S.F. installations fragiles en cas de bombardement (ce qui fut le cas). A partir d'une prise extérieure, l'air était ventilé par un appareil à pédales et filtré avant distribution.

Créneaux  
masqués  
par la  
végétation

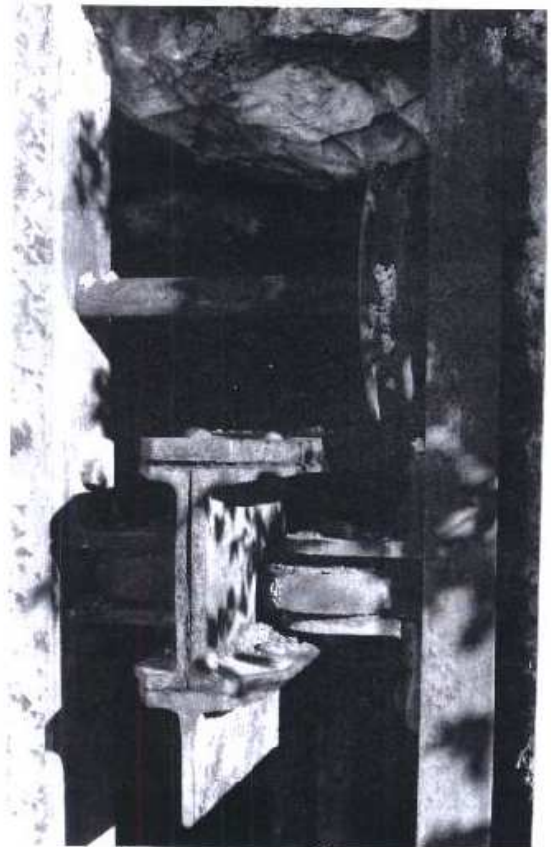


Porte  
blindée

50 ans après ---



La barrière encore en place



Galets de  
roulement

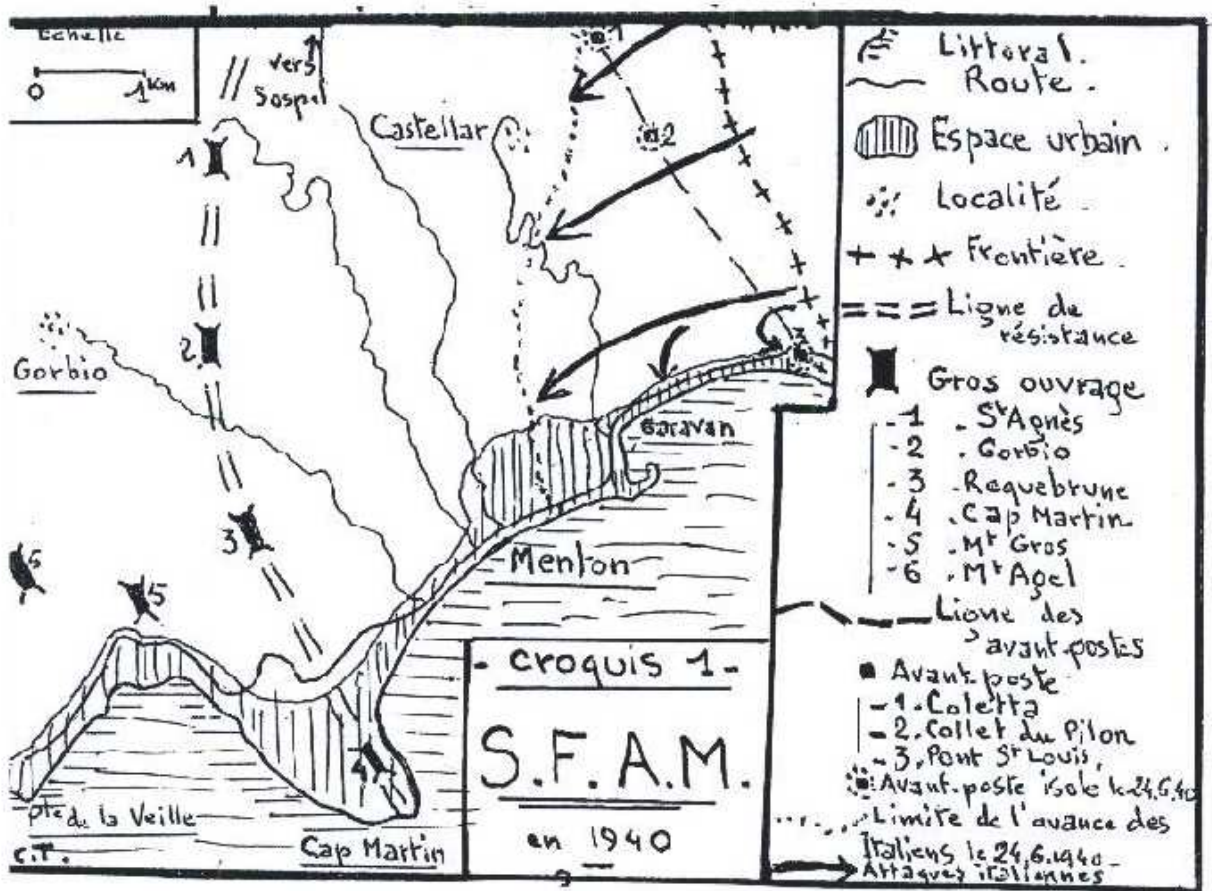
Poulie de  
manœuvre

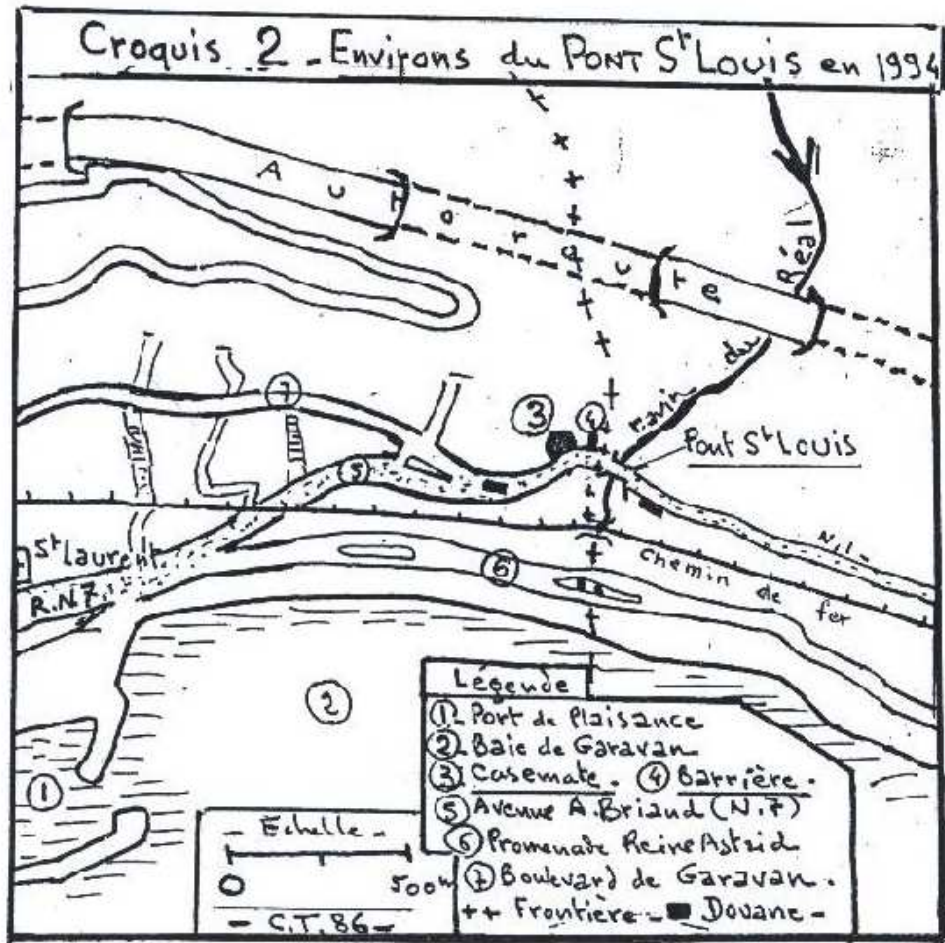
La barrière métallique à 5 roues (croquis 3) était logée dans le local de flanquement voisin actionnée par un treuil à mains, elle roulait sur ses rails, et,

bloquée par le massif de verrou, elle interdisait le passage de la route, par ailleurs minée. Le local comportait un créneau à grenades et un autre à fusil, en défense rapprochée. L'équipage, fourni par le 96<sup>ème</sup> B.A.F (2) comprenait 9 hommes, sous le commandement d'un Adjudant-Chef, remplacé après l'incident du 17 juin par le Sous-Lieutenant Ch. Gros.



L'équipage -





**A SUIVRE.....**

C. TARNIER  
1994

\*\*\*\*\*

**Disponible actuellement sur simple demande :**

- Le Mont CORNILLET
- SPA 1918
- Réflexions et mise au point sur la Ligne Maginot
- Clair de lune à BITCHE (Billet N° 09/2004)
- Exposition de 15 photos du 13 et 14 juillet 2002 à la CASEMATE de MORFONTAINE
- Le Fort de Seclin (Billet N° 10/2004)
- La casemate type 516 (Billet N° 11/2004)
- Obstacles anti-char belges (1940)
- Fortifications de la ville de SOISSONS en 1870 (Billet N° 12/2004)
- Le fromage Suisse a t'il des trous (Billet N° 01/2005)
- L'après 1870, l'armée de la revanche dans nos fortifications. La conscription (Billet N° 02/2005)
- Fort A 570 (Billet N° 03/2005)
- L'après 1870, l'armée de la revanche dans nos fortifications. Le fusil Gras (Billet N° 04/2005)
- Vietnam bunker (Billet N° 05/2005)
- L'après 1870, l'armée de la revanche dans nos fortifications. Les transmissions (Billet N° 06/2005)
- Bases de V1 (Billet N° 07/2005)
- La Ligne Mareth (Billet N° 08/2005)
- La Ligne K.W. (Billet N° 09/2005)

- L'après 1870, l'armée de la revanche dans nos fortifications. Le Génie (Billet N° 10/2005)
- De l'archéologie moderne, sauvetage d'un char FT 17 (Billet N° 11/2005)
- Répression de l'espionnage en 1939 (Billet N° 12/2005)
- Essai sur un élément méconnu de la Ligne Maginot (Billet N°01/2006)
- Die Flaktürme in Berlin 40 / 45 (Billet N°02/2006)
- Projecteur Ligne Maginot
- L'après 1870, l'armée de la revanche dans nos fortifications. L'artillerie (Billet N°03/2006)
- LE QUARTIER GENERAL ALLEMAND DE ZOSSEN-WUNSDORF (Billet N°04/2006)
- TOURELLE GALOPIN POUR DEUX CANONS DE 155 L Modèle 1890 (Billet N°05/2006)
- SITE DE MOULIN S/S TOUVENT (Billet N°06/2006)
- Les ouvrages minés sur le territoire suisse (Billet N°07/2006) .
- L'après 1870, l'armée de la revanche dans nos fortifications. La formation, la vie du soldat en caserne (Billet N°08/2006)
- Casemate Sud du MOTTENBERG (Billet N° 09/2006)
- Le CANON-REVOLVER de flanquement HOTCHKISS MDLE 1879 (Billet N°10/2006)
- L'épée, le bouclier et la République Française (Billet N°10A/2006)
- 1915, un des lieux de combat en Alsace (Billet N° 11/2006)
- Les Sites V1 en Picardie (Billet N° 12/2006)
- L'APRES 1870, L'ARMEE DE LA REVANCHE DANS NOS FORTIFICATIONS, L'intendance militaire, la fortification de campagne (Billet N° 01/2007)
- Campagne 1914 – 1918 journal de marche du 69 ème BATAILLON DE CHASSEURS A PIED partie I (Billet N° 02/2007)
- L'APRES 1870, L'ARMEE DE LA REVANCHE DANS NOS FORTIFICATIONS, les voies de 50 et 60 (Billet N° 03/2007)
- Campagne 1914 – 1918 journal de marche du 69 ème BATAILLON DE CHASSEURS A PIED partie II (Billet N° 04/2007)
- L'APRES 1870, L'ARMEE DE LA REVANCHE DANS NOS FORTIFICATIONS, Fonctionnement du Service de Santé (Billet N° 05/2007)
- De la fortification à la notion de citoyen. L'école de la République (Billet N°05 A/2007)
- Campagne 1914 – 1918 journal de marche du 69 ème BATAILLON DE CHASSEURS A PIED partie III (Billet N° 06/2007)
- Instruction provisoire pour les équipages de casemates isolées d'infanterie de région fortifiée du 30 juillet 1938 (Billet N° 07/2007)
- Seclin 14-18 (Billet N° 07B/2007)
- L'esprit de sacrifice des Français, guerre 14/18 (Billet N° 08/2007)
- Le Grand Blockhaus Musée de la Poche de Saint-Nazaire (Billet N° 09/2007)
- Instruction provisoire pour les équipages de casemates isolées d'infanterie de région fortifiée du 30 juillet 1938 PARTIE II (Billet N° 10/2007)
- L'APRES 1870, L'ARMEE DE LA REVANCHE DANS NOS FORTIFICATIONS, mouvement de matériel (Billet N° 11/2007)
- Instruction provisoire pour les équipages de casemates isolées d'infanterie de région fortifiée du 30 juillet 1938 PARTIE III (Billet N° 12/2007)
- Chausse-trappe pointe de cavalerie première et deuxième guerre mondiale (Billet N°01/2008)
- Instruction provisoire pour les équipages de casemates isolées d'infanterie de région fortifiée du 30 juillet 1938 PARTIE IV (Billet N° 02/2008)
- Le 5,0 cm KWK dans tout ses états (Billet N° 03/2008)
- Instruction provisoire pour les équipages de casemates isolées d'infanterie de région fortifiée du 30 juillet 1938 PARTIE V (Billet N° 04/2008)
- L'affaire TCHECOSLOVAQUE ou l'illusion de la négociation avec une dictature (Billet N° 05/2008)
- Le 5,0 cm KWK dans tout ses états partie II (Billet N° 06/2008)
- Instruction provisoire pour les équipages de casemates isolées d'infanterie de région fortifiée du 30 juillet 1938 PARTIE V (Billet N° 07/2008)
- Tenues vestimentaires du soldat suisse (Billet N° 08/2008)
- Le 5,0 cm KWK dans tout ses états partie III (Billet N° 09/2008)
- Instruction provisoire pour les équipages de casemates isolées d'infanterie de région fortifiée du 30 juillet 1938 PARTIE VII (Billet N° 10/2008)
- La mitrailleuse HOTCHKISS modèle 1914 (Billet N° 11/2008)
- Le 5,0 cm KWK dans tout ses états partie IV (Billet N° 12/2008)
- La mitrailleuse HOTCHKISS modèle 1914 partie II (Billet N° 01/2009)
- La place forte souterraine de Wünsdorf / Zossen (Billet N° 02/2009)
- La mitrailleuse HOTCHKISS modèle 1914 partie III (Billet N° 03/2009)
- La place forte souterraine de Wünsdorf / Zossen II (Billet N° 04/2009)
- La mitrailleuse HOTCHKISS modèle 1914 partie IV (Billet N° 05/2009)
- Instruction provisoire pour les équipages de casemates isolées d'infanterie de région fortifiée du 30 juillet 1938 PARTIE VIII (Billet N° 06/2009)
- La mitrailleuse HOTCHKISS modèle 1914 partie V (Billet N° 05/2009)